

La CIMR consolide la pérennité de son régime en 2014



La CIMR a vu en 2014 sa réserve de prévoyance augmenter de 12% à 36 MMDH. Le nombre d'affiliés est en hausse.

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) a enregistré, au cours de l'exercice 2014, un excédent d'exploitation de 3,9 MMDH par rapport à 3,5 MMDH au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 12,1%. Aussi, les produits du patrimoine net ont atteint, en 2014, la valeur de 2 MMDH en hausse de 4,08% par rapport à l'exercice 2014.

Conformément aux dispositions statutaires, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Ainsi, la réserve de prévoyance est passée de 32 MMDH, en 2013, à 36 MMDH, en 2014, représentant une progression de 12%.

Notons que la réserve totale représente 8,78 années de prestations servies (hors allocations retraites par capitalisation).

Moins d'entreprises adhérentes

En 2014, la CIMR a enregistré l'entrée de 675 nouvelles entreprises au profit de 6 241 affiliés. 770 entreprises ont été radiées donnant lieu à l'appel d'un montant de 612,8 MDH. Ainsi, le nombre d'adhérents à la CIMR s'est ainsi établi en 2014 à 5 870 entreprises, enregistrant une baisse de 1,6% par rapport à 2013.

De plus en plus d'affiliés

En revanche, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé, en 2014, de 2,84% atteignant un effectif global de 580.136, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 315.595 et ayants droit, au nombre de 264.541.

Le nombre d'actifs cotisants a augmenté de 3,75% par rapport à 2013, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime. Notons que l'évolution du salaire moyen s'est affichée à 1,89%.

Au global, l'assiette totale des cotisations a augmenté de 5,71% entre 2013 et 2014. Ce chiffre est supérieur à l'hypothèse de 4,5% retenue dans les projections actuarielles.

S'agissant du nombre des allocataires, il est s'est élevé, en 2014, à 153.123, en progression de 1,6% par rapport à l'exercice 2013.

La pension annuelle moyenne, tous allocataires confondus, retraités, conjoints survivants et orphelins, s'est établie à 23.041 DH, en hausse de 2,4% par rapport à 2013. Aussi, la durée moyenne du service de l'allocation a atteint 16 années et 8 mois. L'âge moyen au décès s'établit ainsi à 75 ans et 5 mois, soit 5 mois de plus qu'en 2013.

Enfin, le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion d'un coefficient de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, est resté à peu près stable puisqu'il s'est établi en 2014 à 2,40 contre 2,37 en 2013.